



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 24 FEVRIER 2020 A 19H30

HOTEL DE VILLE  
Salle du Conseil municipal

### ORDRE DU JOUR

#### II MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 1.1/ Budget principal pour 2020 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019
- 1.2/ Fixation des taux des contributions directes pour l'année 2020
- 1.3/ Création d'une autorisation de programme pour l'opération de construction de l'équipement public sportif et associatif « Maneyrol »
- 1.4/ Budget principal de la Commune pour l'exercice 2020
- 1.5/ Budget annexe du SSIAD pour 2020 - Reprise anticipée des résultats antérieurs
- 1.6/ Budget principal du SSIAD pour l'exercice 2020 - Budget annexe de la Ville
- 1.7/ Effectifs communaux des emplois permanents et des emplois non permanents
- 1.8/ Plan de formation 2020
- 1.9/ Marché de fourniture de matériels informatiques pour divers services de la Ville - Lancement d'une procédure de consultation sous forme d'appel d'offres

#### III VIE LOCALE

- 2.1/ Attribution de subventions communales aux tiers
- 2.2/ Etablissements d'accueil du jeune enfant - Modification du plancher des ressources mensuelles pour le calcul des participations familiales

#### III/ AMENAGEMENT

- 3.1/ Réhabilitation de 80 logements et d'une loge sis résidence Fontaine Henri IV - Réitération de la garantie de l'emprunt souscrit par l'OPH Hauts-de-Seine Habitat
- 3.2/ Convention tripartite de restitution d'un terrain de 175 m<sup>2</sup> (lot A) sis 3, rue de la Porte Dauphine entre le SIGEIF, ENEDIS et la commune de Chaville
- 3.3/ Cession d'un terrain de 175 m<sup>2</sup> sis 3, rue de la Porte Dauphine
- 3.4/ Cession du lot A de 7 745 m<sup>2</sup> issu de la parcelle cadastrée section AC numéro 388 et sise 1 rue du Gros Chêne, 50 rue de la Passerelle

#### IV/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville